

leur droit non seulement à la vie dans leur pays natal, mais encore à une juste part d'influence dans la direction des affaires publiques.

Pour ne mentionner que ce qui a trait au territoire connu aujourd'hui sous le nom de Manitoba, le premier gouverneur de la colonie qui en fut l'embryon était un catholique convaincu; les premiers missionnaires de l'Evangile dans son périmètre étaient catholiques. Ce furent nos coreligionnaires qui arrachèrent la liberté du commerce au monopole sous le joug duquel gémissait le pays. Ces mêmes catholiques jouèrent plus tard un rôle prépondérant dans la direction de la jeune nation qui croissait lentement sur les bords de la Rouge, et ce sont aussi des individus de la même foi que les Manitobains d'aujourd'hui doivent remercier des garanties constitutionnelles dont ils jouissent ou auxquelles ils ont un droit légal.

Même dans la lointaine Colombie Britannique, nous voyons des catholiques agir partout en pionniers. L'exploration du nord de cette contrée et l'effroyable descente et exploration de sa grande artère fluviale, le torrentiel Fraser, furent l'œuvre d'un catholique secondé par un catholique accompagné de rameurs catholiques. Les premiers blancs qui résidèrent sur l'île Vancouver et la partie du continent qui lui fait face, ainsi que les missionnaires qui portèrent pour la première fois la lumière de l'Evangile à l'une et à l'autre de ces contrées étaient des catholiques. Même de nos jours,